

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PAUNAT du 12 mars 2024.

Présents : Didier MARC, Stéphanie MODOLO, Jean-Philippe PEYROT, Gilles DELMARES, Christian GARRIGUE, Etienne GAVOUYERE, Isabelle GENSOU, Patricia LETELLIER, Berry VOOS, Catherine VAILLANT.

Absent : Christophe BOURDIER.

Date de convocation: 6mars 2024

I APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 février 2024.

Le compte rendu du dernier conseil municipal est approuvé sans rectification.

II. PROJET DE REFECTION DE LA PLACE DU BOURG.

Les objectifs:

Ces travaux reflètent une volonté de restaurer et requalifier l'espace en valorisant la place de l'abbatiale comme cœur de vie du village (éviter le stationnement désordonné, proposer un cadre vert et un coin de halte harmonieux sous le tilleul). Le choix d'un revêtement unifié et perméable va dans le sens du souci écologique du projet en tenant compte du réchauffement climatique et de l'écoulement efficace des eaux pluviales.

Les propositions :

Pavage poreux avec jointement naturel enherbé, végétalisation des espaces tilleul et fontaine, bordures de la place pavée et fleurie, reprise du pavage classique existant devant l'église sur du pont du Paunat, agrandissement du parking de la mairie, création d'une place handicapé côté abbatiale.

Après une réunion du groupe de travail, le projet d'aménagement de la place du village est présenté au conseil municipal.

L'ensemble du conseil municipal approuve la décision de restauration de la place et adhère au projet de l' ATD.

Néanmoins des interrogations subsistent et les conseillers souhaitent interroger le paysagiste de l'ATD sur quelques points techniques.

Questions:

Le pavage. Les pavés prévus sont-ils plats ou irréguliers? Le bruit des voitures risque t il de gêner les riverains?

Comment entretenir les joints enherbés?

L'enrobé 'bouchardé' prévu pour le début de la rue du lavoir sera-t-il suffisamment résistant pour le passage des véhicules?

Problématique du stationnement: Par rapport au plan présenté le conseil décide de maintenir 3 places de parking devant le renforcement de l'abbatiale (pour les locataires du centre bourg) et de conserver le stationnement existant côté nord perpendiculairement à l'abbatiale

Subventions:

Les travaux tels qu'ils sont présentés sont évalués à 245000 euros.

Le plan de financement possible de ce projet reposerait sur des participations de l'Etat au titre du Fonds vert pour sa dimension écologique, de l'Agence de l'eau pour la désimperméabilisation de cet espace et des fonds de concours du Grand Périgueux.

Le principe du projet d'aménagement tel qu'il est présenté est voté à l'unanimité par le conseil municipal.

Le démarrage des travaux est souhaité pour le printemps 2025.

L'année 2024 sera consacrée à l'étude, à la désignation d'un maitre d'oeuvre et à la recherche des subventions.

III. TRAVAUX DE L'ABBATIALE.

La DRAC a accepté la première tranche de travaux (la restauration des transepts).

Cet accord de subvention sera notifié ultérieurement quand l'architecte aura fourni les éléments techniques et financiers de la phase.

Les travaux sont prévus entre octobre 2024 et juillet 2025.

IV. QUESTIONS DIVERSES.

Isolation thermique:

Le dossier de demandes de subvention pour le changement des portes de l'école et salle des fêtes a été adressé au Grand Périgueux au titre du fonds de concours écologique.

Protection incendie:

Nous avons reçu un devis de l'entreprise Muret pour deux bâches de 60 et 120 m³.

La première bâche de 120m³ sera installée au stade et protégera ainsi les habitations de la Croix de la Peyre et du Vezou ainsi que les espaces boisés du secteur.

Ce dossier a fait l'objet d'une demande de subvention au titre du fonds vert de l'Etat.

Matinée citoyenne 2024:

Elle aura lieu fin mai ou début juin, et pourrait se dérouler sur divers sites.

Plusieurs chantiers sont déjà identifiés:

- gros entretien des espaces verts, nettoyage du ruisseau, entretien de chemins ruraux, démontage des tuiles de la forteresse, nettoyage de l'espace situé entre la maison Filet et le cimetière.

Le Maire demande aux conseillers de réfléchir à d'autres sujets d'intérêt collectif réalisables au cours de cette matinée.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

Avant d'aborder l'arrêté des comptes 2023 et le vote des budgets pour 2024, le Maire remet aux conseillers un tableau de synthèse reprenant les résultats de l'exercice 2023 et un état comparatif des résultats avec les exercices précédents(2020-2023).

Ce document propose les principaux postes d'investissement pour 2024.

La prochaine réunion du conseil consacrée au budget aura lieu le 9 avril prochain,

Fin de séance à 20h45.
